

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Marie Isabelle Destriché, 2 juin 1887](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Marie Isabelle Destriché, 2 juin 1887

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)  
Date de rédaction[2 juin 1887](#)  
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère  
Destinataire[Destriché, Marie Isabelle \(1823-1910\)](#)  
Lieu de destinationChâteau-du-Loir (Sarthe)  
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin annonce à Destriché que sa nouvelle *Justin* pourrait être publiée dans le journal *Le Devoir* à condition qu'elle soit suffisamment brève.  
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#)  
Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024



Guise Familistère  
2 juin 1857

Chère Madame,

Si votre nouvelle  
"Justin" est à peu  
près de la même lan-  
guage que la précé-  
dente, c'est à dire  
pouvant paraître  
en deux numéros  
du Devoir, mais  
au plus, il ne

Madam Destriche!

serait pas impossible  
qu'elle y trouvât place.  
Néanmoins je ne pour-  
rais, vous le comprenez,  
me prononcer d'une  
façon définitive qu'après  
l'avoir lue.

Agitée, je vous  
prie, chère Madame,  
l'assurance de mes  
meilleurs sentiments

Guise